

Niveau :	MASTER					année
Domaine :						M1
Mention :	Biodiversité Ecologie Evolution					
Parcours :	Dynamique et Conservation de la Biodiversité					
Volume horaire étudiant :	178 h	146 h	106 h	h	h	430 h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsables de la mention BEE François BRETAGNOLLE Professeur ☎ 06.74.78.10.64 francois.bretagnolle@u-bourgogne.fr Responsable Parcours Jérôme MOREAU ☎ 03.80.39.50.00 jerome.moreau@u-bourgogne.fr	Secrétariat pédagogique Agnès FABRE ☎ 03.80.39.50.00 Agnes.fabre@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR SVTE

Objectifs de la formation et débouchés :
■ Objectifs :

L'objectif général de la formation est de dispenser un enseignement théorique et pratique dans les domaines de l'Ecologie de la santé, de l'Ecologie Evolutive, de la Biologie de la conservation, de la Biométrie et des Sciences de l'Environnement. L'originalité réside dans l'analyse de la dynamique de la biodiversité à différentes échelles, du gène à l'écosystème, en relation avec les perturbations naturelles et anthropiques, afin d'assurer une formation de qualité pour les étudiants désireux de s'orienter soit vers les métiers de la recherche (à la suite d'un doctorat), soit vers les débouchés plus appliqués de l'écologie et de l'environnement à la fin de la seconde année de master. Le parcours "Dynamique et Conservation de la Biodiversité" propose une spécialisation en biologie de la conservation, aux niveaux des populations aux communautés.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Poursuite d'études

- Localement : Accès direct pour les étudiants en M2-BEE
- Nationalement : Autres Master2 dans les domaines de compétences

Métiers

Les titulaires du master Biodiversité, Ecologie, Evolution occupent des métiers variés (suivant la spécialité choisie) dans le domaine de l'environnement : éco-conseiller, ingénieur d'étude, Ingénieur de recherche, Ingénieur écologue, chargé de mission ou d'études, dans des administrations, des collectivités territoriales, dans des entreprises, des associations ou des organismes de recherche

- enseignants-chercheurs, chercheurs (IRSTEA, CNRS, INRA, IRD, IFREMER, ...)
- Chargé de mission (Parc Naturel régionaux, Réserves Naturelles, Muséum, Collectivités territoriales,)
- Chargé d'étude (Bureaux d'études, fondations, associations.

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

La formation a été conçue pour permettre aux étudiants d'acquérir les savoirs et savoir-faire spécialisés nécessaires à une activité professionnelle dans les domaines de la gestion des écosystèmes et de la biodiversité d'une part, et de l'écologie évolutive et du comportement animal, d'autre part. **Certains cours mutualisés avec le master « Conservation Biology » seront susceptibles d'être donnés en anglais.**

Le programme confère une solide formation scientifique générale et technique, permettant aux titulaires du Master BEE d'être autonome dans :

- la mise en place et le suivi de protocoles d'études *in natura* ou en conditions contrôlées
- l'analyse statistique des données
- l'élaboration d'une réflexion approfondie sur les hypothèses de travail à partir des éléments théoriques, bibliographiques et des travaux existants

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

- Capacité de mobiliser les concepts de l'écologie et de la dynamique de la biodiversité pour mettre en place des protocoles liés aux problématiques de la biologie de la conservation ou de la gestion des écosystèmes anthropisés.
- Maîtrise des concepts essentiels de l'écologie (des populations à l'écosystème), de la dynamique de la biodiversité et de la biologie de la conservation dans le domaine animal et/ou végétal.
- Capacité d'analyse critique d'un document scientifique
- Compétences avancées en analyse des données écologiques et en biométrie
- Capacité à développer et/ou utiliser des outils d'ingénierie des systèmes écologiques
- Capacité à gérer les populations animales ou végétales (conservation, gestion des systèmes anthropisés).

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ sur sélection :

Pour les étudiants ayant validé 60 ECTS en L3 Biologie (ou équivalent) de l'Université de Bourgogne Franche Comté ou dans une autre université française.

Les étudiants étrangers qui ne disposent pas de l'un des diplômes français requis pour l'accès à la formation devront impérativement constituer un dossier auprès du service des Relations Internationales (voir calendrier et date limite de dépôt de dossier sur la page web ub-link relative à ce service : rubrique « Etudiants internationaux » et « Venir à l'uB à titre individuel »), même s'ils sont en cours de formation dans le supérieur en France au moment du dépôt de dossier.

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (03.80.39.51.80)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

Les trois parcours du Master BEE partagent une culture scientifique commune en écologie évolutive, biologie des populations et en écologie des communautés. Ces enseignements, dispensés lors d'une école de rentrée et au sein des trois UE mutualisées en master 1, offrent la possibilité aux étudiants désireux de se réorienter à la fin de la première année de Master de changer de parcours entre la première année et la seconde année de master.

Mention Conservation Biology

Diagnostic et Gestion
des Ecosystèmes
EDGE

Ecologie
comportementale et
Evolutive
EcoEvo

Mention BEE

Dynamique et
Conservation de la
Biodiversité
DyCoB

Master 1

Ecole de rentrée commune aux 3 parcours

UE 2, 5 et 6 communes aux 3 parcours

Parcours EDGE
UE1, 3, 4, 7 et 8

UE1, 3 et 4 communes aux parcours DyCoB et EcoEvo

Parcours EcoEvo
UE7 et 8

Parcours DyCoB
UE7 et 8

UE 9 Stage : Conduite de projet et méthodologie

Master 2

Ecole de rentrée commune aux 3 parcours

Rapport Bibliographique

Parcours EDGE
UE3 à 76

Parcours EcoEvo
UE 3 à 5

Parcours DyCoB
UE 3 à 5

Stage 4 à 6 mois

:

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

à compléter et à adapter en fonction du contenu des UE et des semestres
SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Ecologie Evolutive	Ecologie Evolutive et génétique des populations	24	16	10	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		24	16	10	50	6			4	2	6

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie des populations et des communautés	Biologie des populations et des communautés	24	12	14	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		24	12	14	50	6			4	2	6

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biostatistiques	Biostatistiques	20	12	18	50	6	CC/CT	CT	3	3	6
TOTAL UE		20	12	18	50	6			3	3	6

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils	Ecologie quantitative et modélisation	14	10	6	30		CC/CT	CT	1.5	2	3.5
	Anglais		20		20		CC			2.5	2.5
TOTAL UE		14	30	6	50				1.5	4.5	6

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Ecologie comportementale et interactions durables	Ecologie comportementale et interactions durables	34	8	8	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
	Elément facultatif : stage à l'initiative de l'étudiant										
TOTAL UE		34	8	8	50	6			4	2	6

TOTAL S1	116	78	56	250	30			16.5	13.5	30
-----------------	------------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	-------------	-------------	-----------

SEMESTRE 2

UE6	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Ecologie des perturbations et Biologie de la conservation	Ecologie des perturbations et Biologie de la conservation	30	10	10	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
	Elément facultatif : stage à l'initiative de l'étudiant										
TOTAL UE		30	10	10	50	6			4	2	6

UE7	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie de la conservation théorie	Biologie de la conservation théorie	26	14	10	50	6	CC/CT	CT	4	2	6
TOTAL UE		26	14	10	50	6			4	2	6

UE8	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Biologie de la conservation méthodologie	Biologie de la conservation méthodologie	6	14	30	50	6	CC/CT	CT	2	4	6
TOTAL UE		6	14	30	50	6			2	4	6

UE9	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Stage	Conduite de projet et suivi méthodologique		60*		60*						
	Communication		30		30	2	CC			2	2
	Stage					10				10	10
TOTAL UE			30		30	12	CC			12	12

* : Décompte de tutorat de 2 heures par étudiant sur la base de 30 étudiants, non comptabilisé dans le total étudiant

TOTAL S	62	68	50	180	30			10	20	30
----------------	-----------	-----------	-----------	------------	-----------	--	--	-----------	-----------	-----------

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

UE transversales

Les étudiants ont la possibilité de suivre une UE transversale au S3 et/ou au S4, à condition que cette UE transversale n'ait pas été déjà suivie au cours du cursus à l'uB. Le résultat obtenu lors de l'UE transversale confère un gain de point à la moyenne du semestre. A titre dérogatoire par rapport aux modalités générales de l'uB, le gain de point est calculé, par le jury souverain : il sera rajouté 0, 0,1 ou 0,2 point à la moyenne du semestre suivant le résultat obtenu dans l'UE transversale.

● *Sessions d'examen*

Deux sessions d'examens sont organisées pour l'évaluation des connaissances. La première à la fin du premier semestre, la seconde à la fin des enseignements du second semestre. Pour chaque semestre, la seconde session (rattrapage) a lieu fin juin. Conformément à la charte de contrôle des connaissances de l'université de Bourgogne, les notes de CT>10 et CC>12 seront obligatoirement conservées d'une année sur l'autre.

● *Règles de validation et de capitalisation :*

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

Le calcul des heures TD pour l'UE9 « Conduite de projet et suivi méthodologique » est effectué sur une base de 2 h TD de suivi par étudiant pour 30 étudiants inscrits en M1.